

Adresses des médiathèques du réseau

Burret Le Bosc Village 09000 BURRET

Foix 20 bis Avenue du Général de Gaulle 09000 FOIX
05 34 09 37 80

Montégut Plantaurel Campnegre 09120 MONTEGUT PLANTAUREL
05 61 64 40 10

Montgailhard 7 Rue de l'Ariège 09330 MONTGAILHARD
05 61 01 14 80

Rieux de Pelleport Rue de l'école 09120 RIEUX DE PELLEPORT
05 61 68 97 83

Saint Félix de Rieutord Chemin de Besis 09120 ST FELIX DE RIEUTORD
05 61 67 83 20

Saint Jean de Verges 3 Avenue des écoliers 09000 ST JEAN DE VERGES
05 61 05 39 58

Saint Martin de Caralp Le Village 09000 ST MARTIN DE CARALP
05 61 64 88 49

Saint Paul de Jarrat 2 Rue Centrale 09000 ST PAUL DE JARRAT
05 61 02 73 24

Saint Pierre de Rivière Espace Serge Rumeau 09000 ST PIERRE DE RVIERE
05 61 02 76 03

Varilhes Avenue des Pyrénées 09120 VARILHES
05 61 69 40 06

Vernajoul 1 Place du Presbytère 09000 VERNAJOUL

Verniolle Place de la République 09340 VERNIOLLE
05 61 69 48 87

Si vous souhaitez établir un partenariat avec une médiathèque dans le cadre de votre projet pédagogique, emprunter un lot thématique de livres ou pour tout autre renseignement :

Merci de nous contacter par mail ou par téléphone :

reseau.lecture@agglo-pfv.fr

Réseau de lecture — Pays Foix-Varilhes

Tous à la Médiathèque !



Image :freepik.com

Livret de l'enseignant

Accueils de classes : objectifs et mode d'emploi

Objectifs pour les enfants

Partager le goût de lire
Construire et enrichir leur culture
Développer leur autonomie à la médiathèque et les habituer à sa fréquentation
Contribuer à leur maîtrise de la langue française.
Les initier aux techniques de recherche documentaire

Objectifs pour les enseignants

Procurer des ressources pour enrichir leurs séances
Accompagner des projets pédagogiques
Proposer des dépôts de documents
Fournir de la documentation professionnelle

Moyens

La visite (choix de livres + animation) dure entre 45mn et 1h.

Le prêt se fait sur la carte de la classe, sous la responsabilité de l'enseignant.
En cas de perte ou de dégradation d'un document, l'école est tenue de le racheter.

Le prêt est de 1 livre par enfant et de 10 livres supplémentaires pour la classe. L'enseignant peut venir seul pendant les horaires d'ouverture échanger tout ou partie des documents empruntés par sa classe.

La liste des documents empruntés est remise à la fin de chaque séance.

Un calendrier est établi en début d'année pour que toutes les écoles volontaires puissent être accueillies.

Les modalités et la fréquence des accueils seront définies de façon concertée entre l'enseignant et le responsable de la médiathèque référente, en fonction de ses capacités d'accueil.

Les écoles n'ayant pas de médiathèque sur leur commune, peuvent bénéficier d'un bus vers la médiathèque de leur secteur pris en charge par la Communauté d'agglomération, à raison de 4 déplacements dans l'année et pour un trajet de plus d'1 km.

Un outil bienvenu : le marque livre

Le marque livre, en carton rigide et assez épais, de 15 x 30 cm, permet à l'enfant des classes de maternelles, CP et CE1 d'être autonome dans la consultation et le rangement des ouvrages. Il est personnalisé, avec son prénom, sa classe, un dessin ou une photo.

Dépôts et lots de livres :

Des dépôts de livres (100 documents maximum) peuvent être mis en place, pour la durée de l'année scolaire.

Des lots de livres, entre 10 et 20 livres sélectionnés et regroupés par thèmes et auteurs sont à votre disposition. Pour une durée de 2 mois.

Pour tout renseignement complémentaire, contactez votre médiathèque.

Exemples de thématiques par niveau

Cycles 1 & 2	Cycle 2	Cycles 2 et 3
1, ,2, 3 ...	Abécédaires	Afrique
Claude Boujon	Différences	Alimentation
Couleurs	Noël	Cirques
École	Petit chaperon rouge	Contes détournés
Hervé Tullet (tous cycles)	Premières lectures 01	Eau
Humour	Premières lectures 02	Jardin
Même pas peur	Premières lectures 03	Loups
Saisons	Germano Zullo	Ogres
Malika Doray		Poésie
		Préhistoire
		Théâtre
		Chaperon rouge
		Guerre 1914-1918